RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 17/04/2023

Inhibiteurs de Janus kinase et traitement des maladies inflammatoires chroniques : restrictions d’utilisation pour diminuer le risque d’effets indésirables graves

Information destinée aux spécialistes en allergologie, en cardiologie, en dermatologie, en hépato-gastro-entérologie, en oncologie, en vasculaire, en rhumatologie, en médecine interne et en pédiatrie

Une augmentation de l’incidence de tumeurs malignes, d’événements indésirables cardiovasculaires majeurs (MACE), d’infections graves, d’évènements thromboemboliques veineux et de mortalité a été observée avec le traitement par inhibiteurs de JAK par rapport aux anti-TNF-alpha chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde (PR) présentant certains facteurs de risque.

Ces risques sont considérés comme des effets de classe et sont applicables à l’ensemble des indications approuvées des inhibiteurs de JAK dans les maladies inflammatoires et dermatologiques.

Ces inhibiteurs de JAK ne doivent être utilisés qu’en l’absence d’alternative thérapeutique appropriée chez les patients :

- âgés de 65 ans et plus ;
- fumeurs ou ayant fumé pendant une longue durée ;
- présentant d’autres facteurs de risque cardiovasculaire ou de tumeur maligne.

Les inhibiteurs de JAK doivent être utilisés avec prudence chez les patients présentant des facteurs de risque thromboemboliques veineux autres que ceux énumérés ci-dessus.

Les recommandations posologiques sont réajustées pour certains groupes de patients présentant des facteurs de risque.

Un examen cutané régulier est recommandé pour tous les patients.

Les prescripteurs doivent discuter avec les patients des risques associés à l’utilisation des inhibiteurs de JAK.

Consultez le courrier à destination des professionnels de santé



PUBLIÉ LE 17/04/2023 - MIS À JOUR LE 22/10/2026

Inhibiteurs de Janus kinase et traitement des maladies inflammatoires chroniques : restrictions d’utilisation pour diminuer le risque d’effets indésirables graves

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE